APRH
AUDIT PAIE RH
PAIE • SOCIAL • CONSEILS • RESSOURCES HUMAINES

EXTERNALISATION DE LA PAIE
ET DE LA GESTION SOCIALE
MONTPELLIER · TOUTE LA FRANCE

Votre paie, gérée sans surprise.

Bulletins, DSN et gestion sociale de vos salariés : un seul interlocuteur par dossier, des conseils RH illimités par téléphone et e-mail, et en plus un rendez-vous par trimestre inclus, dans vos locaux, en visio ou au cabinet.

POURQUOI EXTERNALISER VOTRE PAIE ?

Du temps gagné
Plus de saisie ni de déclarations : vous vous consacrez à votre activité.

Une paie conforme
Votre convention collective et chaque évolution légale appliquées.

Moins de risques
Bulletins vérifiés, DSN à l'heure : moins d'erreurs et de redressements.

Un coût maîtrisé
Un prix par bulletin, sans recrutement ni logiciel de paie à financer.

Aucune rupture
Congés, absence ou départ en interne : votre paie reste assurée.

Un expert dédié
Conseils RH illimités et un rendez-vous par trimestre inclus.

COMMENT ÇA SE PASSE

01
Premier échange
Votre organisation, votre effectif et un devis clair.

02
Contrôle initial inclus
Vérification de votre paie et mise en conformité.

03
Reprise du dossier
Nous la gérons auprès de votre ancien prestataire.

04
Votre paie chaque mois
Bulletins sous 48 h max, DSN et états comptables.

EXTERNALISATION DE LA PAIE · UN TARIF SIMPLE

25 € HT / bulletin

Sans engagement · sans frais cachés
Bulletins livrés sous **48 h max**

1 à 20 salariés	21 à 40 salariés	41 à 50 salariés	Plus de 50
25 €	**23 €**	**21 €**	**Sur devis**

Offre de fin d'année : frais de dossier offerts pour toute souscription à l'externalisation de la paie avant le 31/12/2026, quelle que soit la date de démarrage de la prestation
Nous nous chargeons de la reprise de votre dossier auprès de votre ancien prestataire.

04 67 88 29 19 contact@auditpaierh.fr www.auditpaierh.fr

INCLUS DANS L'EXTERNALISATION DE LA PAIE

Tout ce qu'il faut pour une paie juste, chaque mois.

- ✓ L'établissement des bulletins de salaire
- ✓ Les déclarations sociales mensuelles (DSN)
- ✓ Les états mensuels transmis à votre comptable
- ✓ Un espace client sécurisé
- ✓ Le coffre-fort électronique pour vos salariés
- ✓ Déclarations d'accident du travail, attestations de salaire, temps partiel thérapeutique, dossiers prévoyance…
- ✓ La gestion des caisses de congés payés
- ✓ Des conseils RH illimités, par téléphone ou e-mail

Conseils RH illimités inclus. Les actes ponctuels (contrats de travail, DPAE, ruptures, soldes de tout compte, courriers…) sont facturés selon la grille jointe à votre devis.

POURQUOI AUDIT PAIE RH ?

Un seul interlocuteur par dossier

Qui connaît votre entreprise et vous répond sous 24 h.

La proximité au quotidien

En plus des conseils RH illimités par téléphone et e-mail : 1 rendez-vous par trimestre inclus, dans vos locaux, en visio ou au cabinet.

Membre du réseau QUALIOPAIE

Experts paie et avocats en droit du travail pour les dossiers complexes.

Un tarif clair, sans surprise

Sans engagement de durée, avec réversibilité de vos données.

Compatible avec votre expert-comptable

Nous lui transmettons chaque mois vos états de paie, sans rien changer à votre relation.

VOTRE CONVENTION COLLECTIVE, NOTRE QUOTIDIEN

BTP · Immobilier · Syntec · HCR et restauration rapide · Transport routier et aérien · Commerce · Services à la personne · Pharmacie · Boulangerie-pâtisserie · Automobile · Métallurgie · …

PARLONS DE VOTRE PAIE

04 67 88 29 19

contact@auditpaierh.fr

Espace Garosud, 48 rue Claude Balbastre
34070 Montpellier

Retrouvez toutes nos prestations sur **www.auditpaierh.fr**

Retrouvez-nous sur **LinkedIn**

AUDIT PAIE RH 34 · SASU au capital de 2 000 € · Siège social : Espace Garosud, 48 rue Claude Balbastre, 34070 Montpellier · RCS Montpellier 105 789 465